

VIVRE AU PAYS



“ *Le Combat socialiste* ”

Mai 1996 - N°: 1024
Prix: 5 F.

ALTERNATIVE ROUGE ET VERTE

Socialisme

Ecologie

Autogestion



S O M M A I R E

- 2
Courrier
- 3
Le racisme érigé en valeur d'État
- 4
Non à l'apartheid
- 5
Les industries de l'armement
- 6
Tchernobyl, Superphénix ...
- 7
L'après TCHERNOBYL
- 8
*L'anarchie des transports.
Vache folle: le vrai visage du
productivisme*
- 9
*Les élus locaux écolos et le
développement durable*
- 10
*Appel pour une fédération
départementale des élus locaux*
- 10
Les salves d'Erwan Picard
- 11
*Les bretons et le pape: une
pétition*
- 12
Développement soutenable

**CONTRE L'EXCLUSION
défendons
la solidarité
la démocratie
le droit d'asile**



REVELATIONS POSTHUMES

Les hebdomadaires de la semaine du 25 avril ont tous affiché des photos de Mitterrand dont on publiait deux œuvres posthumes et inachevées. Ce n'est pas de l'idolâtrie, mais on pourrait s'y tromper.

La presse étrangère a été plus "cool". Un journaliste (pourtant de gauche) résume ainsi les explications sur vichy, la réunification allemande et tout le reste:

"Le défunt président a une explication pour tout: ce sont toujours d'autres que lui qui se sont trompés".

HISTOIRE ANCIENNE

Un vieux texte religieux raconte l'histoire d'un voyageur blessé gisant au bord d'une route. Les gens passaient sans s'arrêter, ce qui suggère que rien n'a changé depuis cette époque.

Mais, dans l'histoire, un Samaritain a pris le blessé en charge, l'a fait soigner et héberger. C'est là qu'on voit la différence, car tout le monde a laissé agir le Samaritain sans lui demander des comptes, même la police.

Aujourd'hui, en France, Debré le ferait peut être mettre en prison.

Nucléaire:

dix ans après Tchernobyl, l'exception française

*soirée débat organisée à la maison du
Champ de Mars de Rennes, salle Gune, le
mardi 28 mai 1996 à 20h30.*

*animée par Christian Desbordes, physicien,
vice président de la CRII-RAD*

LE COMBAT SOCIALISTE

VIVRE AU PAYS

MENSUEL

N° CPAPP: 10788

Administration: BP 4329, 34 rue du Gouët,
22043 SAINT BRIEUC CEDEX CCP 2 238 02 K. Rennes

Directeur de la publication: Jacques GALAUP

Réalisation: Imprimerie spéciale AREV

Dépôt légal: à parution.

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM:

ADRESSE:

ci joint un chèque de (40F minimum):

adressé à:

VIVRE AU PAYS

BP 4329 - 22006 SAINT BRIEUC CEDEX

Les Européens de la communauté peuvent voter aux élections européennes dans le pays où ils résident; par exemple, les Britanniques, les Allemands... etc... Installés en France, c'est logique et c'est officiel. Mais on n'a vraiment rien fait pour le leur rappeler et les inciter à inscrire leurs noms sur les listes électorales. Comme si on appliquait la loi honteusement. Ça rappelle les années qui ont suivi immédiatement la loi admettant l'objection de conscience: on pouvait être exempté de service sous certaines conditions, mais il était interdit à quiconque, presse comprise, de faire savoir de publier des détails de la loi. Ça y est, les armes de guerre ne sont plus tout à fait en vente libre aux Etats-Unis; c'est une nouvelle victoire de Clinton au Congrès. On est quand même stupéfait d'apprendre que la décision a été acquise à des voix de majorité seulement. Il faut sans doute l'attribuer davantage à la puissance des "lobbies" qu'aux traditions sanguinaires des Américains et à la morale du Far West. Les puissances d'argent peuvent être assez fortes pour tenir en échec une majorité silencieuse ou une majorité non véhémement, sinon démocratie elle-même. Faut-il ajouter, aux Etats Unis seulement? dent; par exemple, les Britanniques

Bonjour

Lecteur de longue date de V. A. P., je ne m'étais pas réabonné depuis quelque temps. La revue m'apparaissait, en effet, glisser peu à peu vers une acceptation très deuxième gauche (c. à. d. proprement centriste) du libre-échange et du discours mondialiste médiatiquement correct; acceptation due notamment, me semble-t-il, au refus dogmatique et a priori de tout ce qui peut avoir un caractère national.

Mais les grèves et manifestations de fin 95 ont quelque peu clarifié les positions et permis à la rédaction de V. A. P. de se démarquer nettement de l'orientation démocrate social-chrétienne des Notat, Rocard, Delors et autres «saint-simoniens». Tant mieux! Et, puisque V. A. P. a récemment revendiqué son rejet de tout tabou (?), pourquoi ne pas envisager, au delà de la stigmatisation et du dénigrement faciles, une réflexion sur la place du fait national dans la résistance populaire (populiste?) au capitalisme sans frontières des firmes transnationales et des institutions à leur service, FMI, banque mondiale ou OMC.

Cordialement.

A.P. Quintin

Cette question mérite en effet une étude sérieuse que nous ferons. Un peu surpris tout de même d'être assimilés à un néo-capitalisme rocardien (même par malentendu), nous avons envie de demander à notre abonné s'il considère l'affirmation célèbre: «les prolétaires n'ont pas de patrie» comme une préfiguration du mondialisme capitaliste.

Regrets ?

Il serait intéressant d'analyser le retour de la "gauche" en Europe centrale après seulement quelques mois ou quelques années d'essais avec la "droite" et le capitalisme sauvage.

J.L.D. Plouigneau

Voici mon abonnement en soutien à votre revue que je trouve très sympa...

J.M. Watigny (Aisne)

NDLR: notre correspondant devient ainsi le troisième abonné de l'Aisne

Le racisme érigé en valeur d'État

Dans le silence assourdissant d'un Parti socialiste qui se croit déjà au gouvernement les députés de droite donnent dans la surenchère pour forger un arsenal législatif anti-immigrés (Rouge et Vert n°261). Objectif affiché : anéantir l'immigration clandestine, un peu comme si la France était assiégée par des hordes d'inconnus. Mais qui est responsable du statut de sans papiers d'un certain nombre d'étrangers? L'administration: impossibilité de rentrer dans le moule étroit du regroupement familial, parents d'enfants français non régularisés, maîtres auxiliaires étrangers ou toubibs privés de boulots après des années de service et qui se retrouvent sans carte de séjour, déboutés du droit d'asile, etc. Qui est responsable du travail au noir (dans lequel les étrangers sont d'ailleurs très minoritaires)? Le BTP (Bouygues en particulier), la confection, l'hôtellerie, l'agriculture! Le printemps parlementaire se révèle désastreux pour les droits de l'homme et quand le racisme est érigé en valeur d'État, le pire est à craindre.

F.G.

CARANTEC, 5 Avril 96.

En début de matinée, la police se présente au centre d'accueil pour réfugiés (L'Eveil) afin de mettre à exécution l'arrêté de reconduite à la frontière d'une famille bulgare (un couple et trois enfants). Une soixantaine de personnes se rassemblent à la hâte pour s'opposer à l'expulsion. Devant leur détermination, la police renonce (provisoirement?) à son projet.

Les militants des associations Morlaix Libertés, Ligue des Droits de l'Homme et Amnesty International, présents sur place, décident alors de proposer à la famille bulgare un hébergement à Morlaix, dans un domicile privé. La même proposition est faite à une famille zairoise (un couple et un enfant) qui est également sous le coup d'un arrêté de reconduite à la frontière. Pendant quelques jours, les deux familles seront entourées en permanence par des membres des associations et des élus décidés à faire obstacle à une éventuelle nouvelle intervention policière.

Les deux familles avaient présenté une demande d'asile politique, arguant des persécutions dont elles avaient fait l'objet et qui les avaient conduites à chercher refuge en France: les bulgares sont d'origine turque, et l'on sait que la sécurité des minorités turque et macédonienne n'est pas garantie en Bulgarie (la famille possédait une boulangerie qui a été détruite par un incendie criminel); quant aux zairois, le père est membre d'un parti d'opposition, et il estimait

être en danger immédiat, compte tenu des exactions commises par le régime de Mobutu (assassinats politiques allant jusqu'à la destruction de villages entiers considérés comme «opposants au régime», incarcérations arbitraires, pratique de la torture). Néanmoins, le statut de réfugié politique leur avait été refusé, comme à beaucoup d'autres...

Soucieuses de trouver une solution permettant d'éviter la reconduite de ces deux familles dans leur pays d'origine, les associations ont rapidement développé leur action dans plusieurs directions: recherche de soutiens auprès des personnalités (les maires des principales villes bretonnes ont répondu favorablement, ainsi que l'évêque de Quimper et l'abbé Pierre), des associations et organisations (la plupart des associations caritatives, des associations de parents d'élèves, certains syndicats et partis politiques ont également apporté leur soutien); démarches auprès des élus locaux; contacts avec les médias locaux et nationaux; information de la population... Elles souhaitent obtenir du Préfet une autorisation de séjour d'un an pour raisons humanitaires (ce qui est possible dans le cadre d'une procédure discrétionnaire définie par une circulaire du Ministre de l'Intérieur).

La mobilisation a été très large mais, à ce jour, cette demande est restée sans réponse. Le Ministère de l'Intérieur entend-t-il laisser pourrir la situation pour procéder à l'expulsion lorsque la mobilisation sera retombée? Craint-

il qu'une «victoire» dans le cas particulier de ces deux familles ne fasse tache d'huile? Toujours est-il que l'attente se prolonge et que la vigilance reste de mise...

Quels enseignements peut-on tirer de ces événements? D'une part, il apparaît que l'obtention du statut de réfugié politique est de plus en plus difficile à obtenir. Avec les lois Pasqua et le climat ambiant tendant à assimiler tout immigré à un fauteur de trouble potentiel, la Convention de Genève est appliquée de manière de plus en plus restrictive en France, et les accords de Schengen empêchent désormais de trouver des solutions humanitaires dans les pays voisins pour les déboutés du droit d'asile. Le paradoxe, c'est que cette situation favorise le passage dans la clandestinité d'étrangers qui auraient parfaitement pu s'intégrer dans la société française.

D'autre part, il faut souligner la nécessité de multiplier les actions de soutien direct aux réfugiés. Une grande partie de l'opinion est réceptive à ces actions alors même que la dénonciation abstraite des lois Pasqua la laisse indifférente. Au moment où une partie de la majorité fait de la surenchère sur les thèmes du front national (cf les récentes propositions de la commission des lois de l'Assemblée Nationale), de telles actions peuvent contribuer à créer un front du refus dans lequel se retrouveraient tous ceux qui se réclament d'un certain humanisme.

M.L.S.

Non à l'apartheid

En Afrique du Sud au temps de l'apartheid, des Noirs ont été arrêtés et parfois emprisonnés pour avoir rendu visite à leur femme. Elle travaillait pour des Blancs, souvent comme employée de maison, dans un quartier interdit normalement aux Noirs. Le mari n'avait aucun passeport lui permettant d'y entrer.

Cette situation était vigoureusement dénoncée par une bonne partie du clergé anglican et catholique, dont l'évêque Desmond Tutu qui fut récompensé par le prix Nobel de la paix. Les défenseurs d'une civilisation d'inspiration chrétienne mettaient en avant les droits du mariage et le respect de la famille, supérieurs à des considérations d'ordre (?) public.

En 1938, des lois furent (déjà) votées en France contre l'immigration irrégulière. C'est de là que date le fameux article 21, repris par une ordonnance de 1945, aggravé en 1991 quant aux peines encourues par les personnes facilitant le séjour irrégulier d'un étranger, mais surtout par l'article 21 bis de la loi Pasqua autorisant les juges à prononcer des interdictions du territoire à l'encontre d'étrangers conjoints de Français, parents d'enfants Français ou résidant régulièrement en France depuis plus de 15 ans, s'ils avaient commis une infraction (1993).

En 1939, la cour d'appel d'Aix avait refusé de condamner une mère qui avait offert l'hospitalité à sa fille, en interprétant la loi de 1938. La cour considérait qu'il s'agissait de «l'accomplissement d'un devoir de famille». Un jugement de fond semblable aux positions de principe des églises antiracistes d'Afrique du Sud.

Aujourd'hui, bien que les procureurs aient parfaitement le droit de s'abstenir de poursuivre s'ils ont des raisons humanitaires ou sociales pour cela, des conjoints d'étrangers sont poursuivis et parfois condamnés pour asile abusif. Condamnés pour héberger son époux ou son épouse, ce qui crée des situations dramatiques (quand par exemple la mère doit abandonner ses enfants), et ce qui est aussi scandaleux que les arrestations effectuées par la police de l'apartheid surtout quand on continue à dire par ailleurs : la famille est la base de la société.

Comme si cela ne suffisait pas, la majorité réactionnaire de l'Assemblée voulait aggraver encore les cas de délit humanitaire.

Le texte qu'avait préparé une commission ad hoc pouvait interdire à un médecin de donner des soins à un étranger, faire inculper des associations (et pourquoi pas des avocats ?) qui conseillent des étrangers faisant une demande de droit d'asile ou de permis de séjour, mettant hors la loi ceux qui agissent pour protéger les droits de l'homme à l'égal de ceux qui agissent dans un but lucratif. La Convention de Schoengen n'autorise pourtant à

criminaliser l'hébergement que dans ce dernier cas.

La Ligue des Droits de l'Homme et les associations antiracistes ont protesté. L'Eglise Réformée a déclaré carrément que si la loi devenait contraire aux principes fondamentaux de notre civilisation, elle se mettrait hors la loi. L'assemblée des évêques de France a pris nettement position contre les mesures d'exclusion xénophobes. Et du coup le gouvernement a reculé. Mais la loi Pasqua est toujours là et peut être encore aggravée dans ses applications.

Ceux qui ont toujours milité pour les droits de l'homme, et en particulier mené campagne contre l'apartheid, combattront sans hésiter une politique officielle qui prend la tête de la vague raciste et xénophobe née de la crise économique et du malaise social et entretenue par des démagogues méprisables.

J. G

N.B.: Nous empruntons plusieurs éléments à une étude de la C.I.M.A.D.E.: l'aide aux étrangers est-elle un délit? Cette étude met en cause le fondement juridique de l'article 21 initial lui-même (1938). Son application peut s'opposer à l'article 8 de la Convention Européenne de Sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales, quand l'interdiction du territoire constitue une atteinte disproportionnée au droit à une vie familiale normale. Une cinquantaine d'associations ont demandé non seulement le retrait de la «loi Toubon» en préparation, mais aussi un amendement à l'article 21 qui en excepte l'aide fournie sans but lucratif au titre de la solidarité familiale, humaine ou caritative.

Pour cette dernière démarche, on peut contacter le MRAP (secrétariat : Isabelle Vernhes, Tél. : 43.14.83.56).

Carnet rose

Nous avons la joie de vous annoncer la naissance de deux confrères dans les Côtes d'Armor:

Saint Brieuc - Ecologie - Solidarité

Œuvre des membres de l'AREV, des Verts, de Refondation et d'autres personnes engagées sur le terrain associatif, syndical et professionnel. Il est uniquement diffusé de façon militante dans la ville de Saint Brieuc. Le premier numéro parle, entre autres, du problème de l'eau et de celui de la circulation.

Le chômeur de la baie

Édité ar AC! Paimpol, il est entièrement réalisé par les adhérents d'AC! grâce aux ateliers d'informatique mis en place par l'association.

NB: Ces publications devraient être trimestrielles.

INDUSTRIES DE L'ARMEMENT

L'heure de vérité

Les décisions gouvernementales en matière d'industries de l'armement sont incohérentes, tardives et désastreuses sur le plan de l'emploi.

Les conséquences les plus brûlantes sont celles qui touchent à l'emploi. On nous parle aujourd'hui de diversification et de reconversion d'une partie des activités de l'arsenal de Brest, mais cette réflexion et cette démarche auraient dû être menées depuis longtemps. Ce fut le mérite de Pierre JUQUIN et des rénovateurs brestois dans les années 87-88, de poser le problème avec des propositions crédibles de reconversion, dans un contexte international différent : fin de la confrontation Est-Ouest et de la course aux armements.

Aujourd'hui, on va agir dans l'urgence et la précipitation, sous la pression des travailleurs des arsenaux qui vont défendre (et on les comprend) leurs acquis et leur statut.

Il faut savoir qu'en Bretagne, 43 000 emplois civils et militaires dépendent directement du Ministère de la Défense. S'ajoutent à ces chiffres : les industriels de l'armement comme THOMSON-CSF à Brest (1080 salariés) spécialisé dans la construction des radars ou THOMSON-SINTRA (350 salariés) spécialisé dans la détection sous-marine. Les emplois générés par la défense en Bretagne pèsent autant que ceux de l'industrie agro-alimentaire (54 000 salariés).

Quelles sont les orientations mises en place ?

C'est, il faut le savoir, la fin des constructions navales en tant qu'unités industrielles. Ces entreprises à la pointe d'une technologie que tous les pays industriels nous envient, risquent fort d'être totalement démantelées. Il n'est plus question, semble-t-il, d'op-

poser les arsenaux aux entreprises privées mais de les faire purement et simplement disparaître en les intégrant dans des systèmes mixtes publics-privés.

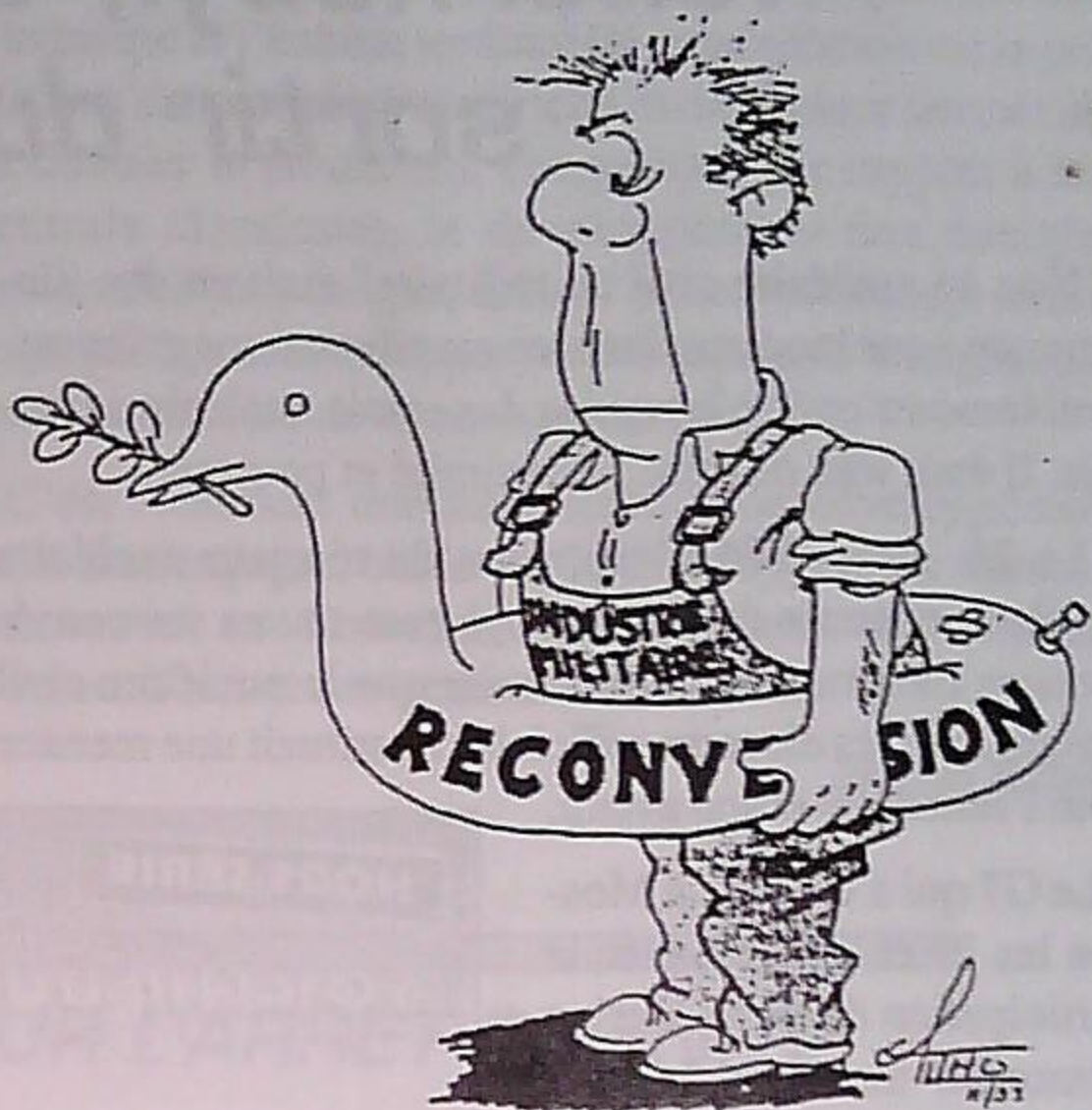
Le deuxième porte-avions, s'il se fait, pourrait être fabriqué dans les Chantiers de l'Atlantique, comme la plupart des coques des grands navires de combat, Lorient se réservant l'armement et l'équipement électronique. Les bâtiments de constructions neuves de l'arsenal de Brest, de la salle à tracer à la tilerie et les bureaux d'études, sont directement menacés par ce projet, et avec eux, plus de 12 000 emplois sans compter la sous-traitance. Brest abandonnerait 40 % de son activité avec un tel projet. Nous assisterions donc à la disparition de tout un savoir-faire et d'une grande partie de la capacité industrielle de la deuxième entreprise industrielle bretonne.

Alors, que faire ?

«L'autre gauche pour l'avenir» de la région brestoise défend depuis longtemps l'idée d'une reconversion vers des constructions socialement utiles.

A ceux qui douteraient de la capacité des travailleurs de l'arsenal à travailler pour des activités civiles quelques exemples pris dans le passé :

l'arsenal a construit les paquebot «Antilles» - 3 charbonniers - 3 longs courriers - 3 «car-ferries» pour l'Angleterre, sans parler des réparations de navires, le tout en plus des programmes militaires.



NOS PROPOSITIONS

- Organiser des assises pour l'emploi, ouvertes à tout le bassin brestois, y compris Landerneau et sa Communauté
- Reconversion et ouverture à des fabrications civiles
- Réduction massive du temps de travail pour sauver l'emploi et maintenir le statut des salariés.

Gilles MEURICE

Mouvement Rouge et Vert
de LANDIVISIAU

P.S.: Depuis la rédaction de cet article, une entreprise de sous-traitance, TIMOBREIZ, filiale du groupe nantais LEROUX et LOTZ, a annoncé le licenciement de 35 salariés sur 133. La sous-traitance occupe plus de 2 000 personnes à l'intérieur et à l'extérieur de l'arsenal. Elle est touchée la première car concernée par les constructions neuves et non par l'entretien.

Vous pourrez lire
dans le prochain numéro
de Vivre Au Pays
un article de Louis Aminot,
Vice Président de la
Communauté Urbaine de Brest
sur la reconversion des
arsenaux

Tchernobyl, Superphénix ... sortir du nucléaire

"Non au nucléaire civil ou militaire" était un des slogans que nous lancions dans les manifestations et les rassemblements contre la reprise des essais nucléaires français. Il était loin de faire l'unanimité et pourtant...

Le 26 avril 1986, l'explosion du réacteur nucléaire n°4 de la centrale de Tchernobyl avec toutes ses conséquences montrait au monde entier que le nucléaire civil malgré tous les discours officiels constituait une menace pour l'humanité et son avenir.

Le G7 qui s'est tenu à Moscou les 19 et 20 avril avec la participation de Boris Eltsine démontre une fois de plus l'incroyable irresponsabilité de ceux qui nous gouvernent.

Le président Ukrainien, Leonid Koutchma, s'est contenté de réaffirmer sa promesse de fermer la centrale avant l'an 2000 contre l'engagement financier de 3 milliards de dollars

A entendre Jacques Chirac lors de la conférence de presse finale tout va pour le mieux "personne n'a mis en cause les mesures de sécurité prises par la Russie". Le même Jacques Chirac a déclaré - "ce serait stupide" d'envisager la fermeture des onze centrales nucléaires russes du même type qui sont en fonctionnement. Pourtant la conception même de ces centrales selon un rapport publié en mars par l'institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) présente d'indéniables sources de danger

Et puis, jeudi 25 avril est survenu à la centrale de Tchernobyl un nouvel incident sérieux, contredisant tous ces propos rassurants. Interrogé sur cet incident, le ministre de l'Environnement se dit très inquiet sur "ces réacteurs à bout de souffle qu'il faut fermer le plus rapidement possible... Il reste à régler le problème de la sûreté dans toutes les autres centrales de l'Est". Tiens donc!

Mais, les industriels du lobby nucléaire peuvent être rassurés, Jacques Chirac a bien joué son rôle de super VRP du nucléaire français. Il faut bien redonner une

image plus présentable du nucléaire car de vastes marchés, notamment en Asie, sont en jeu.

Les pays les plus riches ont la plupart renoncé au nucléaire sauf le Japon et la France alors il faut bien se tourner vers les pays en voie de développement qui le découvrent à peine et espèrent acquérir une indépendance énergétique. Mais dans quelques années, ils seront confrontés aux mêmes problèmes que les pays ayant fait ce choix depuis plus longtemps.

La France dépend à 75% du nucléaire pour la production de son électricité. Jacques Chirac a donné son feu vert à la nouvelle génération des réacteurs appelés à remplacer les centrales existantes à partir de l'an 2010. La logique du tout nucléaire est à nouveau entérinée.

Le discours dominant se veut rassurant. Nos centrales sont plus sûres que celles des pays de l'Est; toutes les mesures de sécurité sont prises, tout est prévu, et au cas où... le gouvernement le 11 avril a décidé de distribuer des pilules d'iode aux populations vivant à proximité des centrales nucléaires françaises... Superphénix à Creys-Malville, Phénix à Marcoule... défaut de soudure à

Fessenheim, la série d'incidents connus est depuis peu divulguée au public, mais la transparence se met lentement en place.

Le choix du tout nucléaire se fait alors que la question de la gestion des déchets n'a toujours pas trouvé de solution. Dans plusieurs millions d'années, les déchets nucléaires seront toujours là.

En plus, la France a opté pour le recyclage du combustible usé en extrayant le plutonium, produisant ainsi des déchets à très haute activité. Le plutonium sert à fabriquer des armes atomiques, il sert aussi de combustible nucléaire, uranium-plutonium, le MOX, extrêmement dangereux.

HORS-SÉRIE

SORTIR DU NUCLEAIRE

**Tchernobyl,
Superphénix,
10 ans
ça suffit !**



**24 PAGES COULEURS
60 000 EXEMPLAIRES
SOUTENU PAR PLUS
DE 40 PUBLICATIONS**

Vendu en kiosque encarté
dans Les Réalités de l'écologie d'avril 1996

Commandez-le dès aujourd'hui
à l'adresse ci-dessous au prix, port compris,
de : 15 FF l'exemplaire,
60 FF les 10 ex., 300 FF les 100 ex.

LES EUROPEENS CONTRE SUPERPHÉNIIX,
9 rue Dumenge, 69004 Lyon - CCP 543 64 H

Ce choix du retraitement entérine en plus des va-et-vient des matières radioactives à travers le territoire, cette méthode dangereuse et absurde doit être abandonnée.

Dix ans après Tchernobyl, ça suffit! Il faut sortir du nucléaire. Aucun débat démocratique n'a eu lieu sur cette question, alors que ces problèmes sont vitaux.

Sortir du nucléaire, c'est possible contrairement à ce que veut nous faire croire le lobby nucléaire.

A la demande du ministère de l'environnement et de l'agence de la maîtrise de l'énergie, l'INESTE, institut de recherche indépendant, a sorti un rapport, appelé joliment détente, comprenant huit scénarios pour se passer du nucléaire sans que cela entraîne une augmentation de l'effet de serre. Un de ces scénarios estime que notre pays pourrait sortir du nucléaire vers 2010!

Au fur et à mesure des fermetures des réacteurs, l'énergie nucléaire serait compensée par la cogénération dans l'industrie et l'habitat tertiaire (la cogénération est la production simultanée d'électricité et de chaleur permettant de doubler le rendement énergétique par rapport à une centrale classique), le développement des énergies renouvelables (biogaz, éolien, photovoltaïque), arrêter le gaspillage et développer les économies d'énergie dans tous les secteurs de la consommation.

C'est vraiment une autre logique de développement qu'il faut engager, basée sur le développement durable, alternative au libéralisme peu soucieux des hommes d'aujourd'hui et des générations futures.

Michel Rault

L'APRES TCHERNOBYL

Le bilan réel de la catastrophe n'est toujours pas établi. Parmi les 4 millions de personnes vivant dans les zones contaminées, on constate une augmentation des cancers de la thyroïde et on s'attend à plusieurs milliers de décès dans les années à venir.

Des milliers de kilomètres carrés de sol sont contaminés sans qu'on parvienne à les traiter, et les forêts accumulent la radioactivité. Par endroit, on observe même une augmentation des terres alors que celle de l'air a quasiment disparu.

Les faiblesses du sarcophage autour du bloc 4 de Tchernobyl ne représentent qu'une partie des multiples sources de pollution radioactive du site. C'est ainsi que l'équivalent de 1 million de mètres cubes de déchets divers ont été enterrés à la hâte dans quelques huit cents fosses. Par ailleurs, plus de 5 000 mètres cubes d'eau fortement radioactive ont été déversés dans le lac de refroidissement qui borde la centrale.

(Le Monde: l'après Tchernobyl.20/4/96)

POUR L'ARRET DEFINITIF DE SUPERPHENIX

Superphénix devait produire de l'électricité en utilisant du plutonium extrait des déchets des centrales nucléaires classiques.

Depuis 1986, Superphénix a peu fonctionné.

Superphénix est dangereux car il contient 5 tonnes de plutonium, hautement toxique, et 5 000 tonnes de sodium liquide, qui s'enflamme au contact de l'air et explose à l'eau. Aujourd'hui, on ne sait pas contrôler les feux de sodium.

La construction a coûté plus de 55 milliards de francs. Ce prix n'inclut ni la gestion des déchets, ni le démantèlement final de l'installation. Même sans accident et à plein rendement, la vente d'électricité ne pourrait suffire à combler ce gouffre financier.

Superphénix est inutile, coûteux et dangereux. La filière surgénératrice dont il est le prototype est un échec. Une seule solution s'impose: l'arrêt définitif.

Transports de plutonium sur les routes de France: danger!

Le choix du nucléaire français de développer l'utilisation du plutonium sous forme de MOX entraîne de nombreux transports de plutonium sous différentes formes. Ces transports exposent des habitants aux risques de contamination radioactive et d'actes terroristes, liés, à la prolifération des armes atomiques.

Ce combustible circule par la route.

En l'an 2000, 400 transports de plutonium se feraient sur les routes de France!

**SAMEDI
1ER JUIN
JOURNEE
EUROPEENNE
DU VELO.**

L'anarchie des transports

Dans Rouge et Vert (35) N° 76, Hervé Alexandre analyse l'évolution actuelle des transports, où la «déréglementation» mène au désastre social et écologiste.

La route - C'est le problème le plus proche et le plus connu mais pas le mieux compris. A partir de 1987, la suppression (par le gouvernement Chirac) d'un plancher de tarification du transport routier a entraîné le développement des transporteurs indépendants, rémunérés au contrat commercial. Ils sont fatalement poussés à augmenter les rythmes de conduite au détriment de la sécurité de tous les usagers de la route. L'Etat laisse faire et une loi de 82 sur l'organisation du transport intérieur n'est pas appliquée.

Le maritime - Pour rendre compétitives certaines matières premières et certaines productions il fallait des tarifs de transport très bas. On fait donc de plus en plus appel aux pavillons de complaisance et la France en a créé un elle-même avec le fameux pavillon Kerguelen. Les résultats sont connus à travers des incidents et des drames : navires mal entretenus, équipages abandonnés à l'escale sans être payés, naufrages, meurtres de passagers clandestins .. etc...

Le trafic transmanche commence à être affecté malgré la résistance des marins français. La formation maritime et les écoles spécialisées sont en régression. C'est vraiment le progrès à l'envers.

L'aérien - Les spécialistes et tous les professionnels savent que la déréglementation américaine n'a pas donné de résultats glorieux. Concentration et licenciements, disparition des liaisons directes entre de nombreuses villes (moins rentables), rondes bruyantes des avions quand le minutage serré des correspondances ne fonctionne pas à la perfection et problèmes d'environnement accrus par l'extension des grands aéroports pivots sont les conséquences les plus visibles. Mais la course au profit et au gain de temps, même illusoire, entraîne également une baisse de la sécurité.

Or, les responsables européens et français, tout en reconnaissant en privé que le modèle américain n'a rien fait gagner de tangible aux compagnies, aux clients ou aux salariés, expliquent qu'il faut quand même le suivre... sous peine de disparaître. Il y a toujours un pilote dans l'avion, mais il est tombé sur la tête.

Vache folle: le vrai visage du productivisme

Ni les agriculteurs, britanniques et français, ni la presse -comme l'a prétendu le Président de la République - ne sont responsables de la crise de la vache folle qui agite et inquiète l'Europe.

Pour l'AREV (Alternative Rouge et Verte) l'inquiétant développement de la maladie de Creutzfeldt-Jakob accuse de la pire manière le productivisme forcené, encouragé par l'Europe capitaliste et chacun des états membres, poussant les paysans à s'endetter, à investir, et à produire toujours plus aux coûts les plus bas en intensifiant les cultures et en augmentant la taille des élevages.

Cette agriculture intensive, contre nature, qui privilégie la rentabilité quels qu'en soient les moyens et les

répercussions sur la qualité des produits, la santé des animaux et celle des consommateurs, montre aujourd'hui son vrai visage.

Le pire aujourd'hui serait de se réfugier derrière les inconnues scientifiques concernant le développement de la maladie pour ne pas affoler le consommateur. L'opacité criminelle dont a fait preuve le gouvernement de John Major doit être publiquement condamnée, et dans le doute, tout doit être mis en oeuvre pour protéger le consommateur.

A cette urgence absolue doit s'ajouter la remise en cause de cette agriculture monstrueuse qui entraîne la désertification des campagnes, la sur-



Caricature anglaise
sur la vache folle

production et le gaspillage, la pollution des sols et des cours d'eau.

Il n'y a pas de plus grande urgence que de rompre avec le productivisme de l'Europe capitaliste

AR]

avril 1'

Les élus locaux écologistes et le développement durable



L'ADELS organisait les 12 et 13 avril un "stage" sur le développement durable avec pour conclusion l'adoption d'une charte et de statuts d'une fédération des élus locaux pour une alternative écologiste, solidaire et citoyenne.

"Un développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins" (rapport Brundtland 1987)

Ce thème a été repris par la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement où 170 nations ont accepté un projet mondial pour un développement durable, englobant les questions économiques, sociales et culturelles aussi bien que la protection de l'environnement, sous le nom d'"Agenda 21" (pour 21^{ème} siècle).

En 1994, 80 collectivités locales européennes ont signé la Charte européenne pour le développement durable dite «Charte d'Alborg».

Les Etats signataires de l'agenda 21 se sont engagés à faire, en 1996, le point sur les plans adoptés par leurs diverses collectivités locales... Comme vous avez pu le constater la France n'est pas très en avance et notre ministre de l'environnement vient d'être chargée de coordonner le dossier (et de mettre les bouchées doubles..)

Notre sensibilité écolo-alternative, a, depuis «un nombre certain d'années» ouvert le chantier et ne souhaite pas que son travail soit dénaturé par des initiatives hâtives et (mal) orientées: le nucléaire peut, par exemple être présenté comme un obstacle intéressant au réchauffement de la planète par son action pour la limitation de la production de CO2 !.

Il convient donc que nous participions à l'élaboration de cette campagne des guides européens des agendas 21 locaux pour qu'ils ne soient pas vides de sens.

De nombreux réseaux ou clubs de réflexion existent et travaillent sur le sujet notamment le REAL (Rencontres des Elus et Acteurs Locaux), transcourant et même transpartis (extrême droite exclus), (qui tient sa convention nationale le 1er juin à Marseille). Le 4 D (Dossiers et Débats pour le Développement Durable), présidé par Michel Mousel. AILES (Autogestion Initiatives Locales et Economie Sociale). REINET (Réseau International des Ecologistes de Terrain). ANEE, ECO Maire, GART, MDB, etc...

Les élus et militants, utilisant les moyens techniques qui vont encore se développer, ont tissé de multiples liens transversaux leur permettant de trouver rapidement une solution concrète à leurs problèmes ou objectifs et d'échanger leurs expériences.

Comme les comités de défense et les associations ont des affinités diverses, il s'ensuit une atmosphère un peu surprenante dans les discussions (peut-être uniquement pour un soixante-huitard comme moi ?) ... Mais l'efficacité vaut peut-être ce détour. De toute façons, ça marche comme ça...

Un autre atelier auquel j'ai participé a permis de connaître l'avancement des expériences d'économies solidaires locales : aides aux entreprises classiques allant dans le sens du D D, soutien des actions de diversifications d'usines polluantes ou hors objectifs D D (armement), Essaimage, appui à l'artisanat local, aide au partage du travail et à la pluriactivité, construction de pôles locaux d'économie solidaire.

Le point sur des "CIGALES" ayant survécu (alors que nos expériences, datant déjà de plus de 8 ans n'ont jamais démarré).

LA FEDERATION DES ELUS LOCAUX POUR UNE INITIATIVE ECOLOGISTE, SOLIDAIRE ET CITOYENNE devrait permettre de diffuser auprès de tous les élus ces expériences et de coordonner leurs bonnes volontés. Il est un peu dommage que sa présentation par A UGUEN, R WINTERHALTER et d'autres, que je n'ai pas identifiés ait rappelé de mauvais souvenirs : beaucoup des représentants cooptés par les divers "courants" n'étaient pas présents et ils furent élus à la quasi unanimité pour cause de répartition négociée des sièges... (il reste des places libres pour les «retardataires»)

Fort heureusement Marie Christine BLANDIN, la présidente de la région Nord Pas de Calais, "pressentie" comme présidente, a donné une orientation de fonctionnement tout à fait crédible et encourageante.

Pour avoir déjà vécu ce genre d'évènement, je pense que l'animation de la fédération par des acteurs de terrain est indispensable si on ne veut pas la voir s'engluer dans des débats d'"un autre âge».

Il est vrai qu'elle peut être le lieu d'une réflexion approfondie de construction d'une organisation rassemblant tout le courant écologiste ce qui implique un certain respect des proportions. Et, dans ce cas nous devons tous participer activement à l'élaboration de cet organe vital.

Michel MARZIN

Appel pour une fédération Départementale des élus locaux pour une alternative progressiste, citoyenne et écologiste

Nous sommes des élus locaux écologistes, alternatifs, progressistes, qui œuvrons au quotidien avec la volonté de promouvoir un nouveau type de développement: un développement durable qui réponde aux besoins du présent sans compromettre ceux des générations futures, un développement plus juste socialement, plus solidaire, plus écologique.

Ce projet implique une profonde transformation démocratique qui permette à chaque habitant de devenir acteur de la vie locale pour construire avec les autres un monde viable pour tous.

Trop souvent, nous rencontrons des difficultés pour inscrire nos valeurs dans les politiques des institutions locales. Nous nous heurtons à l'inertie des technocraties locales et à la personnalisation du pouvoir qui empêchent le débat et la décision collective.

C'est pourquoi nous ressentons le besoin de nous rassembler dans les départements, les régions, mais aussi à l'échelle nationale, pour nous rencontrer, pour échanger

nos expériences, travailler en réseau, diffuser nos connaissances et nos savoir-faire, nous informer et nous former pour être plus efficaces, plus cohérents dans nos démarches et nos actions et pour rendre visible aux yeux de l'opinion nos résultats concrets sur le terrain.

Pour cela nous appelons les élus locaux des Côtes d'Armor, indépendamment de toute appartenance partisane, à la constitution d'une fédération départementale écologiste, solidaire, citoyenne, ouverte et riche de ses diversités pour agir ensemble plus efficacement.

Premiers signataires: Michel Balbot, maire de Mellionec et conseiller général - Maryvonne Sarrabezolles, adjointe au maire de Paimpol - Laurent Lintanf, adjoint au maire de St Agathon - Jean Michel Morvan, adjoint au maire de Plouha - Didier Ibagne, adjoint au maire de Trébédan - Marc de Saint Laurent, conseiller municipal de Lannion - Jean Claude Le Barbu, conseiller municipal de Paimpol.

CONTACTS:

Jean Claude Le Barbu : 96 20 77 94

Marc de Saint Laurent: 96 46 37 64

LECTURES

Les salves d'Erwan Picard

Dans son nouveau recueil de poèmes, notre ami Erwan Picard retrouve ses thèmes habituels : l'exil du Breton à Paris, l'amour charnel sans fausse pudeur, la critique sociale impitoyable pour les salauds (les profiteurs) mais aussi pour les gogos qui leur mettent le pied à l'étrier, la célébration d'une Celtie enfouie et peut être enfuie pour de bon.

Le retour

L'on dit

Que l'enfant des exils

A rompu avec les pavés...

... Les vents

Dès demain, diront qu'il a pris

La clef des champs armoricains...

Marine

... Claire fille

Sur le plat de la couche, en un charmant tableau

Tu frétilles

Comme un poisson taquin mis soudain hors de l'eau

Le désir et sa roue et ton corps à s'y tordre !

Fou de tout

J'attendrai cependant avant que de te mordre...

C'est un peu rétro, cela rappelle la musique des poètes baroques du 17e (Tristan, Théophile de Vian, Saint AMANT...) Mais justement ils mériteraient d'être plus connus. Ajoutons-y peut être un zest, beaucoup plus récent, de Raoul Ponchon avec, à l'occasion, «le trop plein d'eau de vie».

Le plus important, c'est que le quatrain maladroit qui gâche le poème s'est fait plus rare. Ca se tient. Certains poèmes étant des rééditions, il y a eu un choix judicieux et l'abandon de la rime n'est pas toujours néfaste.

Le livre est disponible chez Erwan Picard, 3 rue de la Gare, 56800 Ploermel - 56 pages, tirées à 300 exemplaires sur papier vergé ivoire. 120F port compris.

L'information était bonne

Dans son numéro de février-mars 1995 (N° 1014), V.A.P., évoquant l'offensive intégriste qui se dessine dans plusieurs institutions catholiques, parlait entre autres du remplacement des Augustines de Tréguier, longtemps au service de l'hôpital, par «une communauté de Tressaint», au zèle sans doute moins miséricordieux. C'était l'article: *La main droite de Dieu*.

Le numéro de septembre (1018) dans l'article intitulé: «*L'Eglise des Côtes d'Armor navigue par gros temps*», donnait les précisions suivantes:

«Contrairement aux Augustines (communauté d'ancien régime datant de la révolution française), sous l'autorité directe du diocèse, les foyers de charité comme celui de Tressaint-Lanvallay dépendent du foyer de Chateaufort de Galaure (Drôme) dont la direction est assurée par le conseil pontifical des laïcs, organisme romain à caractère international...

L'article expliquait encore que ces foyers de charité, qui ne manquent pas de moyens, ont pour but de «former des laïcs pour un renouveau de l'Eglise en vue de l'évangélisation du monde». Ils existent dans plus de 30 pays.

On sait que cette façon de parler manifeste qu'il ne s'agit pas de comprendre le monde et les hommes, comme se le proposait l'action catholique (JAC, JOC, etc... sans parler

de l'épisode spectaculaire des prêtres-ouvriers). Il s'agit de le redresser, de le contrôler, de le diriger si on peut, de façon dogmatique. Le lien direct et centralisateur avec le Vatican révèle la même visée d'un «ordre moral».

Un entrefilet de *Ouest France* du 10 avril dernier, confirme les informations de *Vivre au Pays* et précise que ce «centre spirituel diocésain» sera dirigé par un ancien secrétaire de la conférence des évêques du Brésil, le père Pouliquen. (Les événements des dernières années permettent d'affirmer que sa fonction précédente était très politique...).

Nous ne prétendons pas que nos commentaires sont infaillibles mais on nous permettra de signaler en passant que nos informations étaient pertinentes.

P.S. On peut se demander si le père Ange, venu faire une conférence de style «charismatique» à Saint-Brieuc le 14 février avait en tête cette installation à Tréguier. Invité par le Comité européen de liaison et d'action pour la dignité humaine C.E.L.A.D.H., basé à Ploufragan, et les A. F. C. (associations familiales catholiques) des Côtes d'Armor, il avait répondu ainsi à une question sur le recrutement du clergé: «Ne vous en faites pas. Bientôt il y aura des Brésiliens dans les paroisses bretonnes».

(Ce qui, entre nous, a dû plonger dans la perplexité un certain nombre d'intégristes xénophobes...).

LES BRETONS ET LE PAPE

Une certaine mouvance bretonne, constituée en «Comité pour une visite du pape «en Bretagne» fait circuler actuellement une pétition auprès des «personnalités du monde économique, culturel, politique, artistique et religieux»...

A entendre les initiateurs de ce comité on en vient à penser que les deux ou trois mots que le pape pourrait, peut-être, prononcer en breton à Sainte Anne d'Auray auraient l'effet magique de sauver la langue, voire même la «nation», bretonne.

Le ridicule de ces quelques courbeurs d'échine ne devrait que prêter à sourire. Mais, mêlées aux leurs, quelques signatures de gens que nous estimons nous indiquent que ce discours identitaire commence à en abuser plus d'un.

Nous pensons qu'il est temps de remettre les pendules à l'heure en rappelant quelques repères auxquels nous sommes profondément attachés. C'est l'objet de la pétition jointe.

Nous espérons que vous pourrez lui faire écho en la diffusant largement.

Gilles SERVAT, François BUDET, Jean KERGRIST, Yann Fanch KEMENER, Patrick EXEN, Julien SIMON, André MARKOWICZ,...

Pétition

A PROPOS DE LA VENUE DE JEAN-PAUL II A SAINTE ANNE D'AURAY

Les soussignés

- respectueux de tous les courants de pensée et croyances
- considérant que la séparation de l'église et de l'état constitue un principe fondamental de progrès humain éloignant le spectre des guerres de religion
- considérant que la reconnaissance du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ne doit rien aux religions établies
- souhaitent la bienvenue en Bretagne à tous les pèlerins de la terre, qu'ils soient basques, africains, arabes ou polonais...
- s'insurgent contre tout caractère officiel qui serait donné à la visite d'un chef religieux en Bretagne.

Signatures à adresser à :

Jean KERGRIST Penvern Vras 22110 GLOMEL

Développement soutenable

Faut-il parler de "vaches folles" ou "d'agriculture folle" ont demandé certains journalistes une fois passée la panique de début avril? Ils faisaient allusion, bien sûr, à l'étrange idée de nourrir des herbivores avec des déchets animaux, et, qui plus est, des animaux malades. En fait, on ne sait encore rien de précis sur les modes de transmission d'une espèce à l'autre. Dans *Le Monde* du 23 avril, un chercheur du CNRS, parasitologiste, présentait une réflexion générale plus intéressante. Après avoir rappelé les tâtonnements des sorciers de village qui ont doté l'Amérique du Sud indienne de techniques efficaces pour utiliser certains aliments potentiellement dangereux, une mise au point qui a duré des siècles, il évoquait l'intervention de nouveaux sorciers modernes dans l'expérimentation scientifique: "les sorciers de l'industrie".

"Ceux là ne sont pas inspirés par les données scientifiques. Ils les prennent naturellement en considération, mais sélectionnent celles qui leur semblent convenir le mieux... Au lieu d'essayer de nouvelles procédures, ... ils sont allés directement faire des essais à grande échelle."

Luiz Pereira Da Silva évite les termes politiques pour mieux rester dans son domaine de compétence, mais évoque la recherche obligatoire de la rentabilité et du profit "parmi les croyances des nouveaux sorciers". Autrement dit, son article en forme de fable pose très exactement le problème que nous jugeons central dans les choix politiques: celui du développement soutenable.

Le libéralisme productiviste parle parfois le langage de la science. Mais il est anti-scientifique dans la mesure où il écarte ou néglige le critère essentiel de la démarche scientifique: ne rien affirmer sans considération de tous les paramètres d'un problème et sans expérimentation. C'est une imposture! (1)

On se fera les mêmes réflexions après avoir lu, dans le présent numéro, l'analyse d'un article d'Hervé Alexandre sur l'organisation, ou plutôt la désorganisation des transports.

Le développement de l'automobile et du transport routier se fait au détriment de la sécurité et de la qualité de l'air, celui du transport aérien au détriment de la sécurité et de la commodité réelle des usagers, sans parler des riverains d'aéroports géants... On croit parfois marcher sur la tête...

Quant au nucléaire, les problèmes de plus en plus pressants d'enfouissement des déchets justifient ceux qui ont critiqué à la fois le nucléaire civil et militaire. La fission nucléaire n'est pas une technique vraiment maîtrisée puisqu'on n'a toujours pas de solution pour sa dernière phase, sans même parler de Tchernobyl ou de Three Mile Island. Les Américains envisagent de loger dans les roches volcaniques du Nevada Sud (au nord ouest de Las Vegas) l'essentiel des résidus de cent centrales nucléaires et des réacteurs militaires. L'État du Nevada a bien l'intention de s'y opposer et fera sans doute appel à la Cour Suprême. Des scientifiques rappellent qu'une zone volcanique peut toujours se réveiller... La sagesse est bien de ne pas augmenter un problème déjà insoluble en construisant de nouvelles centrales.

On est en droit de se demander si le développement soutenable (capable de durer et présentant le maximum d'avantages et le minimum d'inconvénients pour l'ensemble de l'humanité et pas seulement pour quelques uns) n'est pas aujourd'hui le meilleur clivage entre une "droite" et une "gauche". La droite, bien sûr, représente le credo libéral du marché roi et de l'entrepreneur sans entraves. La gauche représente à la fois l'intérêt général, ou du moins celui du plus grand nombre, comme ça a toujours été son rôle, mais également le point de vue rationnel ou scientifique dans le monde d'aujourd'hui. Ceux qui pactisent et qui transigent avec le credo libéral (le marché d'abord, un peu de social ensuite) ne seraient alors que des droitiers honteux.

Dans le numéro précédent (VAP 1023), nous avons montré que cela s'appliquait tout à fait au problème actuel du chômage. D'une part la réduction de la durée du travail (72h hebdo, puis 60, puis 50, puis 40,...) a toujours été une conséquence rationnelle des progrès de productivité. D'autre part, le maintien du pouvoir d'achat des salariés est nécessaire puisque la faiblesse de la demande freine la reprise économique dans de nombreux secteurs.

Les privilèges et l'autorité des princes actuels de la finance, comme ceux des princes héritiers d'il y a deux cent ans, paraissent de plus en plus arbitraires et injustifiables.

V.A.P.

(1) Nous ne croyons pas exagérer: considérer le profit et les initiatives des entrepreneurs comme seuls régulateurs de la production, c'est renoncer à considérer sérieusement les autres paramètres qui exigent un point de vue d'intérêt général à long terme.